

## MÉTIER VERT

# Elisa Tatti traque le CO<sub>2</sub> que nous produisons

**Spécialiste en écobilans, la Jurassienne Elisa Tatti calcule l'impact environnemental de chaque produit et donne aux entreprises des clés pour le réduire.**

### 1. Le métier

«Je travaille pour l'entreprise Quantis, à Lausanne. J'analyse l'impact environnemental des produits durant leur cycle de vie. Soit de l'extraction des matières premières nécessaires à leur fabrication jusqu'à leur élimination, en passant par leur transport et leur utilisation. Je prends en compte tous les critères mesurables, allant de l'émission de carbone à l'influence sur les écosystèmes, en passant par l'eau et la santé. Ce procédé est applicable à des produits, à des entreprises et à des services. Le but est d'aider nos clients à réduire leur empreinte sur l'environnement.»

### 2. La formation

«Après ma maturité, j'ai fait des études d'ingénierie en environnement pendant cinq ans à l'EPFL avec un master en gestion de la pollution. Bien qu'on puisse accéder au métier par d'autres filières, une formation scientifique est indispensable. Les frais d'écologie de mon cursus se montent à 6000 francs environ.»

Elisa Tatti et ses collègues ont calculé le bilan écologique du café selon qu'il est conditionné en portions, en filtres ou moulu.



© ALEXANDER ZELENKA

### 3. Les qualités requises

«Il faut être rigoureux, ne rien omettre lors des calculs et savoir communiquer. Nous sommes en contact permanent avec nos clients, qui doivent parfois nous fournir des données très précises, qu'ils ne savent pas toujours comment calculer. Il est également important de bien vulgariser les résultats finaux de nos analyses, afin que ceux qui nous ont mandatés puissent s'en

servir pour mettre en place des mesures concrètes.»

### 4. Les inconvénients

«Même si je suis proche de la nature, je travaille dans un bureau, pas sur le terrain. Agir de façon indirecte sur l'état de l'environnement est parfois frustrant.»

### 5. Les débouchés

«En plus des opportunités à saisir auprès des entreprises qui sont toujours plus nombreuses à vouloir réduire leur empreinte écologique, on peut se spécialiser dans l'étiquetage environnemental, donner des cours dans des écoles spécialisées ou travailler à son compte.»

ALEXANDER ZELENKA ■

+ D'INFOS [www.quantis-intl.com](http://www.quantis-intl.com)

#### BIO EXPRESS

### Besoin d'air après une semaine au bureau

Originaire du Jura, Elisa Tatti vit à Estavayer-le-Lac (FR). Elle passe ses week-ends dans la nature, faute de pouvoir le faire durant la semaine. Adeptes de randonnée, de vélo tout-terrain et d'escalade, elle affectionne les régions préservées de la Gruyère ou du Jura. Citoyenne responsable comme elle se définit elle-même, Elisa Tatti est très attentive à l'impact de chacun de ses gestes quotidiens. Elle se déplace à vélo ou en transports publics. Elle aime également se servir de ses mains pour coudre, bricoler et faire la cuisine.

## À OBSERVER CETTE SEMAINE

avec le



## Champignons, des formes et des odeurs

Le monde des champignons est le plus diversifié après celui des insectes auxquels ils servent souvent de milieu de reproduction. En 2010, plusieurs centaines d'espèces ont pu être identifiées en ville de Neuchâtel et dans les bois environnants. C'est une proportion non négligeable des 5000 espèces recensées en Suisse. D'après la liste rouge nationale établie pour ce groupe, 20% des champignons sont menacés, soit tout de même près de 1000 espèces. Cet automne restera dans les annales des sociétés de mycologie. De mémoire d'homme, on avait rarement vu une telle explosion de carpophores. Je ne parle pas des bolets, lépiotes, écailloux, chateaux et autres pieds-de-moutons qui ont ravi nos papilles gustatives, mais du reste de ce peuple des sans-grade – géasters (*notre photo*), russules, hydnes, cortinaires, pézizes, clavaires, polypores, myxomycètes, etc. – qui ont envahi le sous-bois, lui conférant une allure nouvelle où se confondent les univers de nombreuses créatures. Pour apprécier ce micropaysage, rien de tel que de se coucher dans les feuilles mortes ou sur les mousses. On est alors convié à un véritable festival des sens. Par exemple, le tricholome soufré se reconnaît à l'odeur de gaz d'éclairage qu'il dégage et le lentin en



colimaçon à son parfum anisé. Quant à cet œuf enrobé d'une masse gélatineuse, il s'agit sans aucun doute d'un jeune satyre puant! Cela ne fait aucun doute: la biodiversité des champignons s'apprécie tout autant à la finesse de l'odorat et du toucher qu'à l'acuité visuelle.

BLAISE MULHAUSER,

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE NEUCHÂTEL ■

## Rhône grignoté



© GÉRALD BOSSHARDT

Comme les renards, les blaireaux creusent des terriers dans les digues du Rhône (*notre photo*), provoquant d'importants dégâts. Connu depuis longtemps, le phénomène s'est toutefois aggravé dans le Chablais. Le canton a donc décidé de prendre des mesures pour limiter la casse. Dans les communes de Vouvry, Collombey, Port-Valais, Massongex et Monthey, les berges du fleuve seront défrichées, afin de permettre d'apercevoir plus facilement les terriers. Les travaux sont estimés à 1,5 million de francs.

## Invasion de geais



© VOELWAER/MANFRED ROGL

Jamais on n'avait compté autant de geais des chênes en Suisse! Ces oiseaux aux ailes striées de bleu vif et de noir arrivent par centaines de milliers des forêts du nord et de l'est de l'Europe, indique la Station ornithologique suisse de Sempach (LU). Selon les ornithologues, un excellent taux de reproduction de l'espèce pourrait être à l'origine de cet exode. Les fortes densités de populations pourraient avoir conduit certains geais à délaisser leurs habitats pour venir s'installer en Suisse.

## Herbicides interdits



© JEAN-CLAUDE CURCHOD

Comme le prévoit l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, l'emploi d'herbicides est strictement interdit sur les chemins et les places ainsi qu'à leurs abords dans tout le pays, rappelle l'Office fédéral de l'environnement. Une étude récente montre en effet que si la majorité des communes ont banni l'usage de ces substances afin de protéger l'environnement, plus de la moitié des propriétaires de jardins privés ignore encore que la loi proscrit l'usage d'herbicides.